AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
http://ageconsearch.umn.edu
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

EN AGRICULTURE, S'ENDETTER... ?

Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, n° 1, juin 1984.

Les lois d'orientation agricole des années 1960-1962 ont marqué une étape importante de la politique agricole. Après la période de reconstruction de l'après-guerre, et dans un objectif de parité entre l'agriculture et les autres activités économiques, une politique de modernisation des structures agricoles a été promue. Elle visait à favoriser le développement d'exploitations moyennes, susceptibles d'utiliser au mieux les méthodes techniques modernes de production et de permettre le plein emploi du travail et du capital d'exploitation. En créant des exploitations « viables » et en augmentant la productivité du travail, on comptait donc améliorer les revenus agricoles et les porter au niveau de ceux des autres secteurs.

Une telle politique devait passer par des transformations structurelles. Mais l'aide à l'investissement n'apparaissait pas alors comme un instrument décisif pour atteindre ces objectifs. Les moyens financiers n'ont été définis que progressivement et la *bonification* des prêts ne s'est pas immédiatement dégagée comme solution privilégiée. D'autres formes d'aides à l'investissement, les subventions notamment, ont joué alors un rôle prépondérant. Les prêts bonifiés n'avaient d'ailleurs encore qu'une place limitée. En 1962, le coût de la bonification était seulement de 133 millions de francs. En 1980, il atteignait 5,5 milliards. Cette progression très marquée s'est déroulée à un rythme accéléré : + 91 % de 1965 à 1970, + 209 % de 1970 à 1974, + 202 % de 1974 à 1978 [1].

Une aussi forte évolution résultait de la création — et de l'utilisation rapide — de nouveaux types de prêts bonifiés, mais aussi du principe même de la formule de bonification appliquée à l'agriculture. Ainsi, alors que les taux d'intérêt des prêts aux agriculteurs étaient bas et fixes sur toute la durée des prêts, le coût des ressources qui y étaient affectées augmentaient nettement durant la même période. En quinze ans, la bonification des prêts du Crédit Agricole est devenue la plus importante des aides de l'Etat à l'investissement en agriculture.

Dans ce contexte, marqué aussi par le début de la crise, fut mise en place en novembre 1976 une mission interministérielle (Agriculture, Finances) pour étudier l'efficacité de ces prêts bonifiés [2].

En nous insérant dans cette mission et en participant à ses travaux généraux [3], nous avons cherché à apprécier le rôle de l'instrument que constitue le crédit bonifié dans l'évolution des structures de production agricoles [3].

Pour ce faire, un rapprochement a été établi entre l'évolution des caractéristiques structurelles de groupes d'exploitations, repérés par des types d'endettement, et les objectifs de la politique agricole.

Cette démarche implique l'existence d'un Etat rationnel agissant de façon précise sur l'organisation sociale et étroitement articulé à l'institution qu'il a chargée de distribuer les prêts bonifiés, le Crédit Agricole Mutuel (CAM).

Certes, une part des crédits distribués par le CAM (prêts à moyen terme escomptables et à court terme) et sa structuration mutualiste lui assurent une certaine autonomie par rapport à l'Etat. Il constitue bien cependant l'instrument étatique de la distribution du crédit aux agriculteurs, car il détient le monopole des crédits bonifiés qui leur sont destinés et, de fait, le quasi monopole de la distribution du crédit [4]. En 1979, le Réseau d'Information Comp-

---

[1] V. *Infra,* « "Priorité à l'agriculture" et sélectivité ». Les mesures prises en 1978 provoquent un ralentissement de cette progression.

[2] V. D. GAGEY et P. LENOEL, Bilan de l'étude prioritaire sur l'efficacité des prêts bonifiés à l'Agriculture. *Bulletin interministériel pour la rationalisation des Choix Budgétaires* « RCB » n° 44, mars 1981.

[3] V. Ministère de l'Agriculture, DGAF, SAF, Bureau RCB, Etude RCB sur l'efficacité des prêts bonifiés à l'Agriculture, *Rapport technique,* février 1980.

[4] Rappelons sans insister que le CAM n'est pas seulement la banque des agriculteurs.

table Agricole (RICA) indique que 93 % des prêts en cours à long et moyen terme (LMT) des exploitations agricoles proviennent du CAM [5]. C'est là une situation relativement récente puisqu'elle s'est mise en place depuis la dernière guerre.

Le problème ainsi posé, nous avons été amenés à insister sur le fait qu'aujourd'hui, produire en agriculture, c'est s'endetter et notamment s'endetter par le biais incitatif de la bonification. L'analyse détaillée des bénéficiaires de l'endettement est donc une condition nécessaire à la compréhension du mode de fonctionnement des types d'exploitations agricoles.

A cela deux raisons. L'une, de nature théorique [6], montre que l'autofinancement a une importance mineure et que le crédit bancaire, indépendant de l'épargne, joue un rôle moteur dans l'expansion de la production. L'autre résulte de l'étude menée : les exploitations non endettées ne connaissent dans leur ensemble aucun développement de production.

Mais s'endetter ne signifie pas uniquement s'endetter pour produire. Il est nécessaire d'étudier aussi en quoi l'endettement est lié à la transmission ou à la constitution d'un patrimoine, quelles sont les relations avec l'épargne, et comment, enfin, il peut servir à compenser un revenu monétaire trop faible.

Un tel raisonnement présente toutefois des limites [7]. Il isole le crédit des autres aspects de la politique agricole comme les prix, mais aussi de l'intervention du capital agro-alimentaire... Ce faisant, il donne l'impression d'un crédit tout-puissant structurant le champ actuel et le champ futur de la paysannerie et reste muet sur le fait que le CAM est une banque qui vit aussi de l'intérêt des crédits qu'elle fournit.

Il paraît impossible d'intégrer ces divers éléments dans un système théorique général — la crise de ce type de démarche justifiant, d'ailleurs, cette réserve... Notre contribution a donc été de rendre disponibles des données sociales jusqu'à présent inaccessibles et dans un cadre qui restitue toute son importance à l'accès au crédit dans ses différentes modalités.

Ce texte ne fournit qu'une partie des éléments chiffrés. Ceux-ci sont présentés intégralement dans les publications dont on donne la liste en annexe. La période analysée est la décennie 1970-1980, marquée au début et à la fin par deux recensements généraux de l'agriculture. L'enquête par sondage de 1975 nous a permis de distinguer les années d'avant la crise des années ultérieures.

Le cadre d'analyse privilégié est le département. Ceux qui sont étudiés ont été choisis en fonction de leur capacité à représenter des situation différentes :
— les Côtes-du-Nord, département de forte intensification (lait, porc) ;
— l'Allier, zone de production extensive de viande ;
— le Cantal, département de montagne ;
— la Creuse, zone défavorisée [8].

La dimension départementale de l'action du Crédit Agricole par le biais des Caisses Régionales implique ce choix. Il permet par ailleurs d'apparier les données d'endettement auprès du CAM et les données des enquêtes de

---

[5] V. A. Blogowski, La part du Crédit Agricole...

[6] V. J. Denizet, *Monnaie et financement dans les années 1980.* Paris, Dunod, 1982.

[7] Nous n'aborderons pas ici l'analyse du rôle de la bonification en agriculture par rapport à celui qu'elle a dans d'autres secteurs de l'économie ni la comparaison des avantages respectifs des subventions à l'investissement et de la bonification. Ces points ont été partiellement traités dans les annexes du *Rapport technique, (op. cit.).*

[8] Les départements de l'Oise (grandes cultures) et de la Sarthe (production mixte : lait et viande) n'ont été étudiés que sur les années 1970-1975.

structure, exploitation par exploitation [9]. Dans chaque département, notre analyse porte sur un échantillon représentatif de l'ensemble des exploitations agricoles au sens des enquêtes « structures » du SCEES.

La notion de production utilisée est fournie par les statistiques agricoles : c'est une évaluation potentielle. Il s'agit de la *marge brute standard* (MBS), critère synthétique donnant un indice du volume d'activité potentielle de chaque exploitation [10]. La MBS se distingue du revenu puisqu'elle est calculée par différence entre la production et les consommations intermédiaires affectables à chaque activité. Elle lui est cependant fortement liée, notamment à l'intérieur d'une même orientation technico-économique (OTEX). Cette *dimension économique* potentielle ne coïncide pas toujours avec la taille effective pour plusieurs raisons : écarts entre résultats individuels et norme moyenne, vieillissement des coefficients régionaux moyens des années 1972, 1973 et 1974 [11] : ainsi l'amélioration des rendements n'est pas prise en compte. La MBS est calculée en unités de compte européennes (UCE) [12]. L'endettement est principalement analysé dans sa composante à long et moyen terme dont on détaillera les divers types de prêts (bonifié, non bonifié...). L'endettement à court terme (CT) est évoqué dans quelques situations seulement.

1. S'ENDETTER POUR EXPLOITER

1.1. LES EXPLOITATIONS NON ENDETTÉES

Nous avons signalé la liaison entre l'endettement et le développement de la production, mais l'endettement concerne inégalement les exploitations agricoles. Au début comme à la fin de la période concernée, le groupe des exploitations non endettées est numériquement important : il est généralement majoritaire en 1970 et représente encore en 1979 30 à 50 % des exploitations (tableau 1).

Tableau 1.
Proportion d'exploitations non endettées[a] par département [b] (en %)

Départements \ Années	1970	1979
Allier	62	41
Cantal	50	34
Côtes-du-Nord	56	36
Creuse	60	50

Source : sauf exception, qui sera signalée, l'ensemble des tableaux repose sur le traitement des échantillons d'exploitations de l'étude.

[a] Encours LMT nul aux dates considérées.

[b] Situation au 31 décembre de chaque année.

Sauf indication contraire, les notes [a] et [b] sont également valables pour les tableaux suivants.

[9] V. *Infra*, « Méthodologie ».

[10] *La nouvelle classification communautaire des exploitations agricoles*, Brochure SCEES-INSEE, 1978.

[11] J.P. Girard, M. Prost, Nouvelles nomenclatures de classification des exploitations agricoles, *Economie Rurale* (152), nov.-déc. 1982.

[12] *La nouvelle classification communautaire des exploitations agricoles, op. cit.*

Ces exploitations [13] disposent de structures faibles ; elles ne connaissent aucun développement ou disparaissent (tableau 2). Ainsi, l'essentiel des exploitations non endettées en 1970 (80 % environ) se scinde-t-il au cours de la décennie en deux groupes numériquement voisins (tableau 3). Le premier, de plus petite dimension économique au départ, disparaît. Le second reste non endetté et sa dimension, initialement faible, régresse.

Tableau 2.
Evolution de la dimension économique des exploitations non endettées[a]

Départements \ Années	1970	1979
Allier	4 711	4 191
Cantal	4 890	4 110
Côtes-du-Nord	3 496	3 859
Creuse	4 609	4 235

[a] La dimension économique est exprimée par la MBS et calculée en UCE 1973. (Note valable pour les tableaux suivants).

Seule une minorité d'exploitations non endettées en 1970 accède à l'endettement pendant ces années. Leur dimension économique est nettement supérieure au départ à celle de la moyenne des non endettées. Dans l'Allier et les Côtes-du-Nord, ce sont surtout des exploitations reprises par un chef jeune.

Tableau 3.
Devenir des exploitations[a] présentes en 1970, selon qu'elles sont ou ne sont pas endettées à long et moyen terme à cette date

La plupart des *exploitations non professionnelles* ne sont pas endettées. Mais les *exploitations professionnelles* non endettées — dont l'effectif décroît beaucoup en dix ans — représentent encore en 1980 près de la moitié de l'ensemble des non endettées (Allier, Côtes-du-Nord) ou davantage (Cantal, Creuse). Leurs chefs sont rarement retraités ou double-actifs. Si la classe d'âge la plus fréquente est celle des chefs d'exploitations de 55 à 64 ans, 10 à 15 %

ALLIER

Situation 1970	Exploitations	Non endettées			Endettées		
	Effectifs (1)	10 704			6 560		
Situation 1980	Exploitations	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées
	Effectifs (2)	4 896	4 192	1 616	464	976	5 120
	% (2/1)	46	39	15	7	15	78

CANTAL

Situation 1970	Exploitations	Non endettées			Endettées		
	Effectifs (1)	6 224			6 320		
Situation 1980	Exploitations	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées
	Effectifs (2)	2 608	2 064	1 552	624	1 072	4 624
	% (2/1)	42	33	25	10	17	73

[13] Pour cette population et celle faisant l'objet du § 2, *cf.* « Les oubliés du crédit ».

CÔTES-DU-NORD

Situation 1970	Exploitations	Non endettées			Endettées		
	Effectifs (1) ..	22 200			17 736		
Situation 1980	Exploitations	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées
	Effectifs (2) ..	10 920	7 320	3 968	3 088	2 192	12 456
	% (2/1)	49	33	18	17	12	70

CREUSE

Situation 1970	Exploitations	Non endettées			Endettées		
	Effectifs (1) ..	8 552			5 752		
Situation 1980	Exploitations	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées	Disparues depuis 1970	Non endettées	Endettées
	Effectifs (2) ..	2 960	3 944	1 648	848	1 288	3 616
	% (2/1)	35	46	19	15	22	63

[a] Les données de la fin de la période (structures et endettement) correspondent en général à la fin 1979 (époque du RGA 1979-1980). Pour l'endettement, on utilise parfois la situation à la fin 1980. Les données de structure correspondantes, bien que non actualisées, sont notées « 1980 ».

de ces exploitations ont des chefs de moins de 45 ans. Enfin, une fraction significative d'entre elles rassemble des exploitations de dimension moyenne (5 000 à 12 000 UCE) [14].

On peut décomposer comme suit le groupe des exploitations non endettées :

— une première composante rassemble des exploitants pour lesquels l'activité agricole est un appoint (retraités, pluriactifs). Leurs exploitations semblent être appelées à disparaître à court terme ou à rester en l'état ;

— un second groupe correspond à des exploitations de dimension plus importante. Elles sont demeurées le plus souvent complètement en marge du crédit. Leur avenir est très problématique dans la mesure où, d'après nos résultats, sans endettement, elles connaîtront peu d'évolution structurelle dans l'état actuel des choses. Cette situation peut être supportable pour les chefs les plus âgés. Les plus jeunes risquent d'avoir des difficultés à maintenir ces exploitations sur une longue période et en tirer un revenu satisfaisant.

Leur devenir dépendra largement d'une éventuelle redéfinition des modalités de financement dont ils sont pour l'instant écartés.

1.2. LES EXPLOITATIONS ENDETTÉES

1.2.1. Les seuils d'endettement

Il ne suffit pas à une exploitation d'être endettée pour connaître un accroissement important de production.

[14] De un millier dans le Cantal, où elles sont le moins nombreuses, en 1980, à 2 600 dans les Côtes-du-Nord (*cf. infra,* p. 50, tableau 9). Une petite partie de ces exploitations peut être endettée auprès d'autres organismes financiers que le Crédit Agricole.

Ainsi la dimension économique des exploitations faiblement endettées en 1980 (encours inférieurs à 30 000 F, soit environ 30 % des endettées) est-elle proche de celle des exploitations non endettées.

Comme ces dernières, elles ne connaissent qu'une très faible évolution structurelle tout au long de la période étudiée. Leur pérennité n'est donc guère plus assurée.

Pour faire partie des exploitations agricoles de demain, les seuils d'endettement nécessaires paraissent plus élevés. Si l'on classe les exploitations pérennes selon le montant de leurs *réalisations* LMT cumulées de 1970 à 1980 (réalisations actualisées en francs 1980) [15], on constate bien que, plus le montant de réalisations s'élève, plus la dimension économique s'accroît ; mais des seuils apparaissent : seuls des endettements importants induisent un réel développement durant cette période. En-deça, l'avenir des exploitations semble sérieusement hypothéqué. Le niveau du seuil varie selon les départements. Il est particulièrement élevé dans l'Allier (plus de 500 000 francs 1980 sur dix ans, soit un encours de l'ordre de 200 000 F en 1980), plus faible dans le Cantal (plus de 100 000 F, soit environ 50 000 F d'encours en 1980) ; de même dans les Côtes-du-Nord au-delà de 200 000 F de réalisations (encours d'environ 120 000 F en 1980), les exploitations connaissent un développement beaucoup plus marqué (tableau 4).

Tableau 4.
Place relative des groupes d'exploitations situés au-dessus des seuils de développement (en %)

Départements	Proportion représentée dans l'ensemble	
	des exploitations	des exploitations réalisant au moins un prêt de 1970 à 1980
Allier	14	23
Cantal	47	64
Côtes-du-Nord	34	47

Au-delà de ces seuils, le développement des exploitations s'accélère : celles qui ont réalisé plus de 750 000 F (francs 1980) au cours de cette décennie sont aussi celles qui se développent le plus tout en atteignant des niveaux d'encours élevés (autour de 500 000 F en 1980).

1.2.2. Endettement et dimension économique

La dimension économique des exploitations s'élève avec la classe d'encours (tableaux 34 et 35). A une classe de dimension économique peuvent cependant correspondre des situations d'endettement assez variées [16]. Cela tient à ce que la relation entre endettement et dimension est complexe.

La majorité des exploitations qui ont accès au crédit ont un niveau d'encours modéré. Les classes dont l'encours est élevé rassemblent des pourcentages d'exploitations relativement faibles. Leur dimension économique supérieure leur permet de jouer un rôle important dans la production départementale mais les exploitations moins endettées ou non endettées continuent d'en assurer une part importante, variable selon les départements (tableau 34).

---

[15] Cf. *infra*, p. 53, tableau 12.

[16] En fonction par exemple de la répartition des populations endettées pour différents objets : achat de foncier, installation, investissement... éléments que l'on peut retrouver dans la structure de l'encours par objet (cf. tableau 37).

L'endettement se concentre fortement sur des groupes restreints d'exploitations. Le classement des exploitations endettées par décile fait ainsi apparaître que les 10 % d'exploitations les plus endettées représentent entre le tiers et la moitié des encours à LMT. A l'opposé, les 30 % les moins endettées disposent de moins de 5 % de l'encours (tableau 5).

Tableau 5. **Proportion de l'encours LMT global détenu par divers groupes d'exploitations, selon le volume de leur endettement moyen (en %)**

Exploitations / Départements	1970			1980		
	Les 30 % les moins endettées	Les 60 % moyenn. endettées	Les 10 % les plus endettées	Les 30 % les moins endettées	Les 60 % moyenn. endettées	Les 10 % les plus endettées
Allier	4	57	39	3	52	45
Cantal	5	55	40	4	58	38
Côtes-du-Nord	4	56	40	3	59	38
Creuse	4	52	44	3	50	47

La concentration évolue peu sur la période. Les profils des courbes de concentration restent très stables. Un examen plus fin montre qu'entre groupes classés selon leur niveau d'encours, des mouvements d'exploitations ont lieu [17]. La relation dimension-endettement n'en disparaît pas pour autant.

La concentration de l'endettement correspond d'abord à celle des financements surbonifiés et bonifiés (tableau 36).

Les autres instruments de crédit (prêts à taux plafonnés ou non bonifiés) jouent un rôle secondaire ou marginal (de 23 % de l'encours LMT pour les Côtes-du-Nord à 6 % pour la Creuse), très variable selon les départements et largement dépendant de la politique des Caisses régionales et de leur activité.

On observe une modification importante dans ces prêts [18]. En 1970, on avait surtout affaire à des prêts à moyen terme escomptable (MTE) jouant un rôle proportionnellement plus important pour les exploitations peu endettées. En 1980, les prêts non bonifiés, apparus entre 1970 et 1980, représentent environ la moitié des financements autres que bonifiés. Ils sont davantage concentrés sur les exploitations les plus endettées.

Ainsi, à côté d'une forte minorité d'exploitations laissées pour compte par le crédit, la majorité de celles qui ont accès à l'endettement ont un niveau modéré d'encours. L'endettement — et d'abord l'endettement surbonifié et bonifié — se concentre fortement sur des « populations-cibles » de la politique agricole, celles qui, à ce titre, doivent assurer l'essentiel de la production agricole de demain.

Ces exploitations, bénéficiaires des principaux instruments de crédit bonifié [19], rassemblent entre la moitié et les deux tiers des exploitations endettées, selon les départements. Elles sont d'autant plus représentées que s'élèvent la dimension économique et, plus encore, le niveau d'encours (tableau 6).

---

[17] Un travail en cours précisera les mouvements éventuels de populations au sein des exploitations endettées.

[18] V. *infra* « "Priorité à l'agriculture" et sélectivité ».

[19] On a retenu ici les exploitations bénéficiaires sur 1971-1979 de l'un au moins des prêts surbonifiés suivants : Foncier, Jeunes Agriculteurs, PSE (Prêt Spécial d'Elevage), PSM (Prêt Spécial de Modernisation).

Tableau 6.
Exploitation endettées : pourcentage[a] des bénéficiaires d'au moins un prêt surbonifié[b] de 1971 à 1979

a) Dimension économique

Classe de MBS	< 5 000	5-12 000	12-25 000	⩾ 25 000	Ensemble
Allier	36	71	70	89	69
Cantal	30	59	70	84	59
Côtes-du-Nord	50	36	79	81	57
Creuse	51	55	76	65	61

b) Classe d'encours à LMT[c]

Classe d'encours	< 50	50-100	100-200	200-500	⩾ 500	Ensemble
Allier	50	63	81	91	98	69
Cantal	42	52	76	100	100	59
Côtes-du-Nord	31	52	75	92	97	57
Creuse	44	71	87	87	100	61

[a] Ensemble des exploitations endettées de chaque classe = 100.
[b] Foncier, Jeune Agriculteur, PSE, PSM.
[c] En milliers de francs.

Ce sont plus particulièrement ces populations-cibles de la politique agricole qu'on va maintenant examiner.

2. S'ENDETTER POUR PRODUIRE

Sont présentés ici les groupes d'exploitations bénéficiant des deux intruments-clefs de la politique récente de modernisation des exploitations en matière de crédit : le prêt spécial d'élevage (PSE) et le prêt spécial de modernisation (PSM) attribué aux bénéficiaires d'un « plan de développement ».

Le PSE a été mis en place en 1973 pour remplacer et élargir le champ du moyen terme spécial « bâtiment d'élevage » qui datait de 1967. Le PSM, d'origine communautaire, a été utilisé en France à partir de 1974 [20]. Le développement de ces deux prêts fortement bonifiés a progressivement réduit le rôle des prêts à moyen terme ordinaire (MTO) bonifiés, qui couvraient antérieurement les divers besoins d'investissement des exploitations agricoles [21]. De plus, dans la deuxième moitié des années 70, le PSE s'est vu progressivement écarté du financement des grosses dépenses d'investissement au profit du PSM.

2.1. LES PRÊTS SPÉCIAUX D'ÉLEVAGE

2.1.1. Accès aux PSE et évolution de la dimension économique

Pendant les premières années de la mise en œuvre de ces prêts, les PSE ont été distribués à des exploitations généralement de plus grande dimension économique que celles qui n'y ont pas eu accès tout en étant endettées. Les

[20] V. *infra* « "Priorité à l'agriculture" et sélectivité ».

[21] On rencontre par ailleurs des exploitations peu endettées qui utilisent le moyen terme escomptable (sur ressources monétaires du CAM) pour des objets limités (tracteurs principalement). Ce prêt non bonifié a été longtemps d'un taux avantageux proche de celui du MTO.

bénéficiaires de PSE ont alors connu, sauf dans le Cantal [22], un développement économique important, supérieur à celui des autres exploitations endettées. Mais ces prêts, progressivement modifiés par la concurrence des PSM, ont eu un effet moins net dans la seconde moitié des années 70. S'ils allaient toujours à des exploitations de plus grande dimension économique que la moyenne des endettées, ils tendaient à perdre de leur efficacité ailleurs que dans le département des Côtes-du-Nord et dans la zone de production laitière intensive du Cantal (tableau 7).

Tableau 7. **Dimension économique des exploitations endettées, selon qu'elles accèdent ou non aux PSE**

Exploitations / Départements	Avec réalisation de PSE de 1971 à 1975[a]			Sans réalisation de PSE de 1971 à 1975[a]		
	1970	1975	Variation 1975/1970[b]	1970	1975	Variation 1975/1970[b]
Allier	11 300	16 300	144	11 400	12 900	113
Cantal	11 300	12 800	133	8 500	9 800	115
Côtes-du-Nord	13 400	18 100	135	8 400	10 400	125
Creuse	10 000	13 000	130	7 200	8 300	115

Exploitations / Départements	Avec réalisation de PSE de 1976 à 1979[a]			Sans réalisation de PSE[d] de 1976 à 1979[a]		
	1975	1979	Variation 1979/1975[c]	1975	1979	Variation 1979/1975[c]
Allier	15 800	16 600	105	13 100	13 500	103
Cantal	12 700	13 500	106	10 800	11 000	101
- dont Planèze et Châtaigneraie	10 200	12 600	123			
Côtes-du-Nord	17 400	22 800	132	11 200	12 600	113
Creuse	10 800	11 500	106	9 000	9 000	109

[a] De 1971 à 1975 signifie du 1-01-71 au 31-12-75.
De 1976 à 1979 signifie eu 1-01-76 au 31-12-79.
(Note commune aux deux sous-tableaux et valable pour les tableaux suivants).
[b] Base 100 en 1970.
[c] Base 100 en 1975.
[d] Ni de PSM.

2.1.2. Accès aux PSE et spécialisation

L'examen des bénéficiaires de ce prêt est un bon indicateur du choix [23] ou de l'absence de choix du système de production dominant à l'intérieur d'un département.

[22] Dans ce département, les exploitations de la zone laitière intensive (Planèze et Châtaigneraie) partent d'un niveau de dimension économique assez bas mais l'augmentent sensiblement.

[23] Ce « choix » doit être compris comme le résultat des décisions prises par les différents groupes sociaux concernés par la restructuration de la production, parmi lesquels figure le Crédit Agricole.

On observe ainsi dans les Côtes-du-Nord (tableau 8) que les PSE ont joué un rôle actif dans le mouvement de spécialisation vers le lait ou vers le porc puisque les OTEX spécialisées renforcent considérablement leur poids dans chaque groupe de bénéficiaires.

Dans ce département, la majorité des PSE est allée à des exploitations orientées plus ou moins exclusivement vers la production porcine [24] bien que

Tableau 8. **Exploitations qui réalisent au moins un PSE : effectifs classés selon les OTEX en 1970 et 1979 (Côtes-du-Nord)**

Exploitations réalisant au moins un PSE / OTEX[a]	De 1970 à 1975		De 1976 à 1979	
	Situation 1970	Situation 1979	Situation 1970	Situation 1979
Bovins spécialisation lait (411)	80	400	120	504
Autre élevage bovin laitier (412)	160	272	392	40
Porcs (51)	72	304	112	224
Herbivores partiellement dominants (71)	744	128	472	80
Autres « poly-élevage » (72 + 82)	1 072	1 280	520	736
Agriculture générale et herbivores (810 + 819)	184	32	0	0
Autres[b]	128	24	56	88
Ensemble	2 440	2 440	1 672	1 672

[a] Les noms et les numéros des OTEX en italique sont issus de la nomenclature européenne des orientations technico-économiques en 21 postes ; les autres résultent de regroupements propres à l'étude.

[b] Regroupe les OTEX nos 11, 12, 210, 219, 311, 319, 32, 42, 43, 44, 52, 61 et 62.

(Notes valables pour les tableaux suivants).

Tableau 9. **Exploitations qui réalisent au moins un PSE : effectifs classés selon l'OTEX initiale (Côtes-du-Nord)**

Exploitations / OTEX	Endettées en 1970			Endettées en 1975		
	Ensemble	Qui réalisent au moins un PSE de 1971 à 1975		Ensemble	Qui réalisent au moins un PSE de 1976 à 1979	
	a	b	b/a (%)	a	b	b/a (%)
Bovins spécialisation lait (411)	2 280	80	4	5 072	120	2
Autre élevage bovin laitier (412)	2 616	160	6	3 248	392	12
Porcs (51)	208	72	35	504	112	22
Herbivores partiellement dominants (71)	5 080	744	15	2 888	472	16
Autres « poly-élevage » (72 + 82)	2 824	1 072	38	2 432	520	25
Agriculture générale et herbivores (810 + 819)	2 528	184	7	728	0	0
Autres	2 200	128	6	2 256	56	2
Ensemble	17 736	2 440	14	17 128	1 672	10

[24] OTEX « Porcs » et dans une moindre mesure « Autres polyélevages » (système mixte lait-porc pour le département).

cette activité ne concerne qu'une minorité d'exploitants (tableau 9). Au début de chacune des deux sous-périodes étudiées, les pourcentages d'exploitations qui vont bénéficier de ce type de prêt sont beaucoup plus élevés dans les systèmes orientés vers les porcins.

Enfin la distribution des exploitations par OTEX en 1979 montre que, si un fort pourcentage d'exploitations porcines a disposé de PSE, les bénéficiaires de ces prêts sont peu représentés dans les OTEX laitières (tableau 10). On ne peut donc attribuer un rôle déterminant à ce type de financement surbonifié dans le mouvement de spécialisation vers le lait.

Tableau 10. **Exploitations qui réalisent au moins un PSE : effectifs 1979, classés selon l'OTEX initiale (Côtes-du-Nord)**

Exploitations / OTEX	Ensemble	Dont endettées	Dont réalisant au moins un PSE de 1971 à 1979	
	a	b	c	c/b (en %)
Bovins spécialisation lait (411)	10 056	6 616	936	14
Autre élevage bovin laitier (412)	3 032	2 200	288	13
Porcs (51)	928	688	528	77
Herbivores partiellement dominants (71)	2 224	1 744	200	15
Autres « poly-élevage » (72 + 82)	3 488	2 776	1 480	53
Agriculture générale et herbivores (810 + 819)	1 488	792	0	—
Autres	5 664	2 272	264	12
Ensemble	26 880	17 088	3 696	22

Dans les autres départements, le mouvement de spécialisation induit par les PSE se confirme. Cependant, l'originalité du département des Côtes-du-Nord ressort dans la mesure où une production, minoritaire en 1970, s'y développe avec l'appui du CAM.

2.2. LES PRÊTS SPÉCIAUX DE MODERNISATION

Les PSM octroyés pour le financement des plans de développement ont connu un démarrage lent mais, à partir de 1979, le montant de réalisations annuelles dans ce type de prêt dépasse celui des PSE [25]. De conditions d'accès beaucoup plus strictes que ces derniers, les PSM ne touchent qu'un groupe d'exploitations plus restreint. Ce groupe est ainsi désigné comme devant être le noyau central des agriculteurs productifs.

Tableau 11. **Dimension économique, en 1975, des exploitations bénéficiaires de PSM sur la période 1976-1979, comparée à celle des endettées et des bénéficiaires de PSE**

Exploitations / Départements	Bénéficiaires de PSM	Ensemble des endettées	Bénéficiaires de PSE
Allier	20 700	13 900	15 800
Cantal	12 700	10 500	12 700
Côtes-du-Nord	13 900	11 600	17 400
Creuse	15 800	9 100	10 800

[25] Au 31 décembre 1979, 13 790 exploitations seulement avaient bénéficié de PSM, alors qu'à la même date, les PSE avaient été distribués à quelques 150 000 éleveurs.

Les exploitations bénéficiant de ces prêts sont toujours de dimension potentielle nettement supérieure à celle de la moyenne des exploitations endettées d'un département (tableau 11).

Seul parmi les départements étudiés, celui des Côtes-du-Nord se signale par la distribution de PSM à des exploitations de dimension économique inférieure à celle des bénéficiaires des PSE (tableau 7). Dans le Cantal, les bénéficiaires de PSM sont sélectionnés de la même manière que les bénéficiaires de PSE, les dimensions économiques d'origine étant comparables.

L'effet de ces prêts sur le développement de la production des exploitations concernées est variable selon les départements : forte croissance dans les Côtes-du-Nord, légère augmentation dans la Creuse et le Cantal. Dans l'Allier, en revanche, il y a quasi-stagnation (tableau 12).

Tableau 12. **Evolution de la dimension économique des bénéficiaires de PSM entre 1975 et 1979**

Départements \ Années	1975	1979	Variation 1979/1975[a]
Allier	20 700	22 500	109
dont OTEX « bovins-viande »	22 800	21 900	96
Cantal	12 700	14 900	117
Côtes-du-Nord	13 900	20 800	50
Creuse	15 800	18 100	115

[a] Base 100 en 1975.

Signalons que pour l'Allier la tendance moyenne observée recouvre des situations assez hétérogènes. A côté d'exploitations bénéficiaires de PSM qui se développent, il en est d'autres, et ce principalement parmi les producteurs de viande, qui connaissent une crise profonde, matérialisée notamment par un déstockage important en cheptel, mesuré ici par une diminution de la MBS. Nous trouvons donc ici des « PSM de crise » parfois attribués à des exploitations en situation critique dans certains départements.

De même que pour les exploitations ayant réalisé des PSE, les bénéficiaires de PSM se caractérisent par une spécialisation marquée des orientations de production.

Les PSM, censés prendre le relais des PSE en vue d'accroître la production des exploitations, répondent donc inégalement à cet objectif et on les trouve notamment associés à des situations de crise qu'ils n'ont pu enrayer

Tableau 13. **Montant de l'encours LMT et surbonifié des bénéficiaires de PSM en 1979 (en milliers de francs)**

Départements \ Exploitations	Bénéficiaires de PSM		Ensemble des endettées	
	Encours LMT	Dont surbonifié	Encours LMT	Dont surbonifié
Allier	361	324	143	88
Cantal	411	402	93	63
Côtes-du-Nord	428	340	122	67
Creuse	356	279	88	63

ou qu'ils ont eux-mêmes créées [26]. Par contre, l'endettement de ces exploitations, fortement bonifié, est toujours élevé. Le coût de ces opérations est donc important pour la collectivité (tableau 13).

3. S'ENDETTER POUR POSSÉDER

3.1. LE FONCIER

La terre est ambivalente. Elle est à la fois un outil de travail nécessaire et un objet de valorisation patrimoniale. C'est à ce titre que nous l'avons isolée de ce qui précède.

Les prêts fonciers datent dans leur principe actuel des années 1963-1965. Les réformes ultérieures n'ont pas fondamentalement changé l'objectif de la politique agricole : permettre l'accession à la propriété aux exploitations présentant des garanties d'avenir.

L'analyse des bénéficiaires des prêts fonciers fait apparaître que les exploitations qui ont recours à ces financements ont une dimension économique supérieure à la moyenne des endettées (tableau 14). Le Cantal, pour la deuxième période, fait seul exception.

L'accroissement de la dimension économique au cours de la décennie est le plus souvent supérieur à la moyenne mais les exploitations de l'Allier et de la Creuse sur la première période, et celles du Cantal sur la seconde [27]

Tableau 14. **Evolution de la dimension économique des exploitations qui ont réalisé au moins un prêt foncier Comparaison avec l'ensemble des endettées**

a) Réalisation entre 1971 et 1975

Départements \ Années	1970	1975	1979	Variation 1979/1970[a]
Allier	12 400	15 600	15 600	126
Cantal	10 400	12 700	14 500	139
Côtes-du-Nord	10 300	14 200	16 500	160
Creuse	8 600	11 000	11 400	139

b) Réalisation entre 1976 et 1979

Départements \ Années	1970	1975	1979	Variation 1979/1970[a]
Allier	12 300	14 200	17 000	138
Cantal	8 200	9 500	9 500	116
Côtes-du-Nord	10 500	13 800	17 500	167
Creuse	8 300	11 300	15 900	192

[26] Cf. D. CAYLA, G. LIENARD, G. BAUD, J.F. BOUCHET, Modernisation des exploitations en zone fromagère des Savoies au cours d'une période difficile. *Bull. Tech. CRZV*, Theix, INRA, 1983, (52) 63-82 et D. AUBERT et al., *Le crédit dans une situation de crise.*

[27] Dans l'Oise, parmi les exploitations dont la surface en propriété s'est accrue entre 1970 et 1975, ce sont les plus grandes qui ont eu recours aux prêts fonciers mais l'évolution de leur dimension économique ne se distingue guère de celles des autres exploitations endettées.

c) Ensemble des endettées

Départements \ Années	1970	1975	1979	Variation 1979/1970[a]
Allier	11 000	13 900	14 400	131
Cantal	9 300	10 500	11 500	124
Côtes-du-Nord	8 900	11 600	13 800	156
Creuse	7 200	9 100	10 500	146

[a] Base 100 en 1970.

ne suivent pas ce mouvement. Pour les deux premiers départements, les exploitations réalisant des prêts fonciers ont bien connu, dans la période où elles ont reçu ces prêts, un accroissement de dimension économique comparable à l'ensemble des exploitations endettées mais qui est ensuite restée au même niveau en 1975 et en 1979. Dans le cas du Cantal, les exploitations s'endettant en foncier sur 1976-1979 stagnent au niveau bas où elles se trouvaient en 1975.

L'évolution des superficies en faire-valoir direct est en revanche toujours plus importante pour les exploitations accédant aux prêts fonciers même si dans le Cantal, pendant la seconde période, leur superficie en propriété et leur superficie agricole utilisée sont inférieures à la moyenne des exploitations (tableau 15).

Tableau 15. **Evolution de la surface des exploitations selon l'accès aux prêts fonciers : surface agricole utile (SAU) et surface en propriété (FVD)**

Une analyse plus fine de l'évolution des structures foncières des exploitations permettant de connaître les achats fonciers des exploitations, qu'elles aient ou non eu recours au financement spécifique de cet objet [28], a pu être

Exploitations	Surfaces (en ha)	SAU 1970	SAU 1979	FVD 1970	FVD 1979	FVD Variation 1979/1970[a]
Allier	Réalisant des prêts fonciers : - sur 71-75	53	62	18	41	230
	- sur 76-79	55	77	22	41	190
	Ensemble des endettées	48	62	18	30	170
Cantal	Réalisant des prêts fonciers : - sur 71-75	43	55	18	33	180
	- sur 76-79	32	43	13	22	170
	Ensemble des endettées	36	43	18	20	110
Côtes-du-Nord	Réalisant des prêts fonciers : - sur 71-75	23	25	7	17	240
	- sur 76-79	22	27	7	15	210
	Ensemble des endettées	20	23	7	10	140
Creuse	Réalisant des prêts fonciers : - sur 71-75	35	44	18	34	190
	- sur 76-79	40	62	15	38	250
	Ensemble des endettées	32	44	18	26	140

[a] Base 100 en 1970.

[28] Cf. D. AUBERT et al., *L'enquête foncière 1980...*

menée sur le seul département des Côtes-du-Nord. Elle confirme que l'achat de terres avec accès au crédit est le fait d'exploitations dont la taille, déjà plus élevée, s'accroît davantage sur la période étudiée que celle des exploitations achetant sans prêts fonciers (tableau 16).

Tableau 16. **Evolution de la dimension économique des exploitations pérennes qui ont acheté des terres, selon l'accès aux prêts fonciers (Côtes-du-Nord)**

Exploitations	Effectifs 1970	Dimension économique		
		1970	1980	Variation 1980/1970[a]
Sans accès aux prêts fonciers	4 400	7 300	10 500	144
Avec accès aux prêts fonciers	4 300	10 800	17 000	157
Ensemble	8 700	9 000	13 700	152

[a] Base 100 en 1970.

L'endettement en foncier n'entre pas en concurrence avec l'endettement pour d'autres investissements [29]. En effet, les exploitations qui ont obtenu des prêts fonciers détiennent un endettement pour d'autres objets d'un montant au moins égal à celui des exploitations comparables n'ayant pas emprunté pour le foncier (tableau 17).

La seule exception notable apparaît dans l'Allier au début des années 70 : dans ce département où domine un système extensif de production de viande,

Tableau 17. **Structure de l'endettement des exploitations qui réalisent au moins un prêt foncier de 1971 à 1975 ou de 1976 à 1979 Comparaison avec l'ensemble des endettées**

a) Réalisation de 1971 à 1975

Encours (en milliers de francs) / Départements	LMT			Dont Foncier			Dont Equipement[a]		
	1970	1975	1979	1970	1975	1979	1970	1975	1979
Allier	47	188	175	23	128	116	22	42	29
Cantal	19	115	166	7	65	61	8	39	68
Côtes-du-Nord	23	135	176	6	72	73	15	51	64
Creuse	19	87	146	6	55	72	12	29	54

b) Réalisation de 1976 à 1979

Encours (en milliers de francs) / Départements	LMT			Dont Foncier			Dont Equipement[a]		
	1970	1975	1979	1970	1975	1979	1970	1975	1979
Allier	48	128	341	26	40	184	17	77	112
Cantal	12	51	198	0	13	110	11	24	69
Côtes-du-Nord	20	64	104	6	16	91	12	38	73
Creuse	19	83	286	3	34	145	16	34	97

[29] Un petit nombre d'exploitations accède au crédit par le seul endettement foncier soit 19 % des exploitations endettées en foncier en 1980 dans les Côtes-du-Nord.

c) Ensemble des exploitations endettées

Encours (en milliers de francs) / Départements	LMT			Dont Foncier			Dont Equipement[a]		
	1970	1975	1979	1970	1975	1979	1970	1975	1979
Allier	51	100	143	18	39	56	30	47	57
Cantal	30	53	93	10	16	21	16	26	48
Côtes-du-Nord	31	72	122	11	23	31	16	38	56
Creuse	22	45	88	9	18	27	13	22	42

[a] Autres prêts, hors calamités et habitat.

il s'agissait alors d'opérations portant sur des surfaces importantes entraînant des endettements fonciers très élevés.

Dans les cas [30] où l'on a signalé une stagnation de la dimension économique malgré un endettement foncier, on retrouve une progression des encours fonciers ainsi que des encours dans les prêts d'équipement. Ces situations expriment vraisemblablement des difficultés de croissance mais celles-ci apparaissent une fois les prêts engagés. D'ailleurs, dans le cas du Cantal, on note, malgré la stagnation de la MBS, une forte augmentation de la SAU qui indiquerait une extensification de la production sur les exploitations concernées.

Enfin, l'étude spécifique des Côtes-du-Nord confirme que, plus la dimension économique est grande, plus l'encours foncier est élevé en valeur absolue mais moins il pèse dans l'endettement global des exploitations. Elle montre d'autre part que la forte augmentation de la dimension économique moyenne des exploitations ayant eu accès au crédit et aux achats fonciers est imputable principalement à un groupe restreint dont la dimension économique était forte au départ et qui a cumulé toutes les formes d'endettement.

3.2. LA REPRISE

Aidée financièrement depuis la Libération, la reprise d'exploitation est aussi une opération mixte : elle porte sur l'outil de travail et a un aspect patrimonial. Sans entrer dans le détail de la forme [31] (GAEC, sociétés de fait père-fils...) nous avons isolé les exploitations dont le chef a été remplacé par un jeune (moins de 40 ans) au cours de la décennie étudiée [32].

3.2.1. Le renouvellement

En rapprochant les exploitations présentes en 1970 de celles qui ont disparu entre 1970 et 1980 et de celles qui ont connu un changement de chef avec installation d'un jeune, on montre que le renouvellement s'opère sur une base relativement étroite (tableau 18).

3.2.2. L'endettement des jeunes

La proportion des jeunes qui s'installent en reprenant une exploitation déjà endettées se renforce toujours pendant ces dix ans. Comme, parmi ceux qui reprennent une exploitation non endettée, une fraction importante accède

[30] Creuse (1971-1975) ; Cantal (1976-1979).

[31] Cf. D. Aubert et al., *Le crédit dans une situation de crise.*

[32] Pour les successions de 1971 à 1975, il s'agit des chefs ayant moins de 40 ans en 1975 ; pour les successions de 1976 à 1979, les chefs ont moins de 40 ans en 1979.

Tableau 18.
Comparaison de l'effectif des exploitations disparues et de celles où a eu lieu une succession par un jeune

Départements \ Exploitations		Ensemble 1970	Disparues depuis 1970	Connaissant une succession par un jeune[a]
Allier	Effectifs	17 264	5 424	1 392
	%	100	31	8
Cantal	Effectifs	12 544	3 248	1 152
	%	100	26	9
Côtes-du-Nord	Effectifs	39 944	14 088	4 488
	%	100	35	11
Creuse	Effectifs	14 304	3 808	1 416
	%	100	27	10

[a] Entre 1970 et 1980.

à l'endettement, le pourcentage des jeunes endettés est élevé, supérieur notamment au pourcentage d'exploitations endettées parmi les exploitations professionnelles. Pourtant, au début de la décennie, il existe dans tous les départements des groupes significatifs qui ne sont pas endettés à l'installation et le demeurent. De telles situations se maintiennent, voire s'accentuent pen-

Tableau 19.
Exploitations reprises par des jeunes : effectifs classés selon la situation d'endettement avant et après la reprise

a) Exploitations reprises entre 1971 et 1975

Départements	Proportion d'exploitations[a]		
	constamment endettées	non endettées à la reprise et	
		endettées en fin de période	non endettées en fin de période
Allier	61	19	20
Cantal	52	30	18
Côtes-du-Nord	40	40	20
Creuse	30	40	30

b) Exploitations reprises entre 1976 et 1979

Départements	Proportion d'exploitations[a]		
	constamment endettées	non endettées à la reprise et	
		endettées en fin de période	non endettées en fin de période
Allier	66	24	10
Cantal	53	22	25
Côtes-du-Nord	70	21	9
Creuse	40	19	41

[a] Pour 100 exploitations reprises.

dant la seconde moitié des années 1970 dans la Creuse et le Cantal [33]. Elles tendent au contraire à disparaître dans l'Allier et les Côtes-du-Nord (tableau 19).

3.2.3. La dimension à l'installation

Entre 1971 et 1975, le renouvellement concerne des exploitations de dimension comparable à celle des endettées des départements étudiés. Les jeunes qui s'installent sur des exploitations déjà endettées bénéficient de dimensions légèrement supérieures. Il en va de même des bénéficiaires de prêts aux jeunes agriculteurs.

Entre 1976 et 1979, la dimension initiale des exploitations reprises est en augmentation sensible par rapport à la période précédente (tableau 20).

Tableau 20. **Dimension économique des exploitations avec succession par jeune. Comparaison, selon la situation d'endettement, avec l'ensemble des endettées. Reprise de 1971 à 1975 (1) Reprise de 1976 à 1979 (2)[a]**

Départements	Ensemble des exploitations endettées	Exploitations avec succession par jeune					
		Ensemble		Dont constamment endettées		Dont bénéficiaires de PJA[b]	
		(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Allier							
1970	11 000	11 200	9 500	12 200	10 300	12 900	15 500
1975	13 900	17 000	12 000	19 300	13 400	18 300	17 800
1980	14 400	17 000	16 400	19 400	16 000	18 100	24 300
Cantal							
1970	9 300	9 700	10 200	10 300	10 800	10 800	11 100
1975	10 500	12 100	12 100	13 700	12 900	13 800	12 900
1980	11 600	14 000	11 600	16 300	11 900	16 300	12 000
Côtes-du-Nord							
1970	8 900	9 100	10 200	11 500	10 600	10 300	10 900
1975	11 600	10 800	12 600	15 000	13 500	12 900	13 700
1980	13 800	14 700	17 400	20 000	20 100	17 000	20 100
Creuse							
1970	7 100	6 100	7 600	7 700	9 800	6 600	10 300
1975	9 100	7 000	7 900	9 400	9 200	7 700	10 400
1980	10 500	8 900	9 300	9 600	12 400	9 600	11 200

[a] Les résultats de l'Allier et de la Creuse, pour la période 1976-1979, sont à interpréter avec prudence compte tenu de la dimension de l'échantillon. Pour cette même raison on ne commentera pas la présence, inégale selon les départements, des jeunes constamment endettés et non bénéficiaires de prêts aux jeunes agriculteurs.

[b] PJA = prêt aux jeunes agriculteurs.

3.2.4. Installation et endettement

Le relèvement de la dimension à l'installation s'accompagne d'un accroissement du coût de l'installation[34]. C'est ce qu'indique l'évolution des niveaux d'encours entre la première et la seconde moitié des années 70 (tableau 21).

[33] Seuls ces deux départements semblent conserver des exploitations professionnelles reprises par un jeune et restant non endettées.

[34] Les bénéficiaires de prêts aux attributaires préférentiels et de prêts aux promus sociaux, distribués assez largement en début de période, ont des caractéristiques de dimension économique et d'endettement comparables à celles des jeunes installés, constamment endettés.

A dimension comparable en fin de période, l'endettement des installés sur la seconde moitié de la décennie est beaucoup plus important que celui des installés de la première période. Dans le département des Côtes-du-Nord, cette élévation du coût de l'installation semble partiellement liée au choix d'orientation : les installations de la seconde période s'accompagnent en effet d'une spécialisation accrue vers le lait et le hors-sol.

Tableau 21.
Endettement LMT des exploitations avec succession par jeunes (en milliers de francs) Comparaison avec l'ensemble des endettées Reprise de 1971 à 1975 (1) Reprise de 1976 à 1979 (2)[a]

Exploitations / Départements	Ensemble des exploitations endettées	Exploitations avec succession par jeunes			
		Constamment endettées		Bénéficiaires de PJA	
		(1)	(2)	(1)	(2)
Allier					
1970	51	80	16	225	20
1975	110	187	98	179	63
1980	143	244	306	284	471
Cantal					
1970	30	22	26	15	20
1975	53	107	40	95	28
1980	93	183	129	202	172
Côtes-du-Nord					
1970	31	29	30	14	24
1975	72	122	56	103	46
1980	122	168	254	223	328
Creuse					
1970	23	18	9	7	5
1975	45	52	26	72	20
1980	88	73	211	108	289

[a] Les résultats de l'Allier et de la Creuse, pour la période 1976-1979 sont à interpréter avec prudence compte tenu de la dimension de l'échantillon.

On note que la réalisation d'un PSM tend souvent à devenir un prolongement de la reprise. Dans l'Allier, le foncier représente une part essentielle de l'endettement de ces exploitations, en particulier lorsqu'avec l'installation s'accuse l'orientation vers le pôle « Agriculture Générale ».

3.3. AVOIRS FINANCIERS ET ENDETTEMENT

L'analyse des éléments de caractère patrimonial peut être complétée, enfin, par l'examen des liens entre endettement et épargne dans l'Allier et les Côtes-du-Nord [35] où ces données ont pu être collectées.

Les exploitations endettées disposent d'avoirs financiers (dépôts à vue et diverses sortes d'épargne) plus élevés que les exploitations non endettées, notamment en ce qui concerne l'épargne, élément strictement patrimonial [36] (tableau 22).

[35] Ces données sur les avoirs financiers des exploitations auprès du CAM n'ont été relevées que dans ces deux départements.

[36] Une analyse de l'endettement des exploitations agricoles dans l'Ille-et-Vilaine en 1967 (Y. Leon et P. Rainelli, *Les avoirs financiers...*) concluait à une épargne plus forte pour les agriculteurs non endettés.

Tableau 22.
Avoirs financiers des exploitations endettées et non endettées, en 1980 Allier et Côtes-du Nord (en milliers de francs)

Départements	Exploitations	Total avoirs financiers	Dont dépôt à vue	Dont épargne
Allier	Non endettées.....	20	5	16
	Endettées.....	61	7	54
Côtes-du-Nord	Non endettées.....	30	9	22
	Endettées.....	55	15	40

L'épargne des exploitations endettées est supérieure dans l'Allier. On note par contre l'importance des dépôts à vue dans les Côtes-du-Nord.

Les avoirs financiers s'accroissent avec la dimension économique des exploitations, ce qui n'est pas surprenant. Ils augmentent aussi avec leur endettement. Coexistent donc pour les exploitations aux encours élevés, de forts niveaux d'endettement, largement bonifié, et une épargne supérieure à la moyenne (tableau 23).

Tableau 23.
Avoirs financiers et niveaux d'endettement des exploitations endettées en 1980 Allier et Côtes-du-Nord (en milliers de francs)

Départements	Classes d'encours LMT	Avoirs financiers	Dont épargne
Allier	De 100 à 200	50	43
	De 200 à 500	102	91
	500 et plus	120	112
Côtes-du-Nord	De 100 à 200	40	22
	De 200 à 500	79	57
	500 et plus	73	41

Ces résultats moyens sont à nuancer. Ainsi les exploitations connaissant dans les dernières années une situation de crise ont un niveau d'épargne inférieur à la moyenne des exploitations endettées, alors qu'elles sont de dimension plus grande. Tel est le cas, dans les Côtes-du-Nord, des exploitations pouvant être appréhendées comme étant en difficulté à l'égard du crédit (tableau 24).

Tableau 24.
Situation des avoirs financiers des exploitations en difficulté en 1980 Côtes-du-Nord (en milliers de francs)

Types d'exploitations selon la nature de leurs difficultés	Dimension économique	Encours LMT	Avoirs financiers		
			Dépôts à vue	Epargne	Total
Avec retard d'annuités	18 200	200	11	9	20
Ouverture de crédit > 80 %	28 000	286	14	3	17
Dettes coopératives > 6 mois	25 000	268	13	8	22
dt avec retard d'annuités .	31 100	195	11	3	15
dt avec OC > 80 %	23 500	316	15	3	19
Avec prêt de consolidation..	22 000	402	17	11	28
Ensemble des endettées.....	14 000	137	15	40	55

4. S'ENDETTER POUR EXISTER

Pour analyser le revenu, on fait souvent référence au revenu brut d'exploitation, produit diminué des consommations intermédiaires et des autres frais d'exploitation. Celui-ci peut être calculé hors variations de stocks d'animaux. Il ne comprend pas alors en ressource la variation du cheptel. Mais dans cette perspective, l'effet de l'endettement sur le revenu n'est que partiellement saisi car seuls les intérêts des emprunts apparaissent en charge. Pour mieux le prendre en compte, on calculera un revenu après paiement de l'annuité (ensemble des intérêts et remboursement, effectué dans l'année, du capital des emprunts LMT). C'est ce dernier que nous appellerons, faute de mieux, revenu disponible.

La fin des années 70 a vu se développer d'une manière significative des difficultés financières chez certains groupes d'exploitants ; ces agriculteurs ne pouvant faire face à tout ou partie de leurs échéances de remboursement de dettes ou bien ils devaient recourir à des financements leur permettant de continuer à produire et à vivre. Certains groupes ne parvenaient à assurer leurs échéances qu'au prix d'un ***revenu disponible*** extrêmement bas [37].

Pour illustrer les difficultés liées à l'endettement, la démarche utilisée jusqu'à présent sera complétée par d'autres travaux qui permettent d'intégrer directement une analyse des revenus. Cette prise en compte s'avère indispensable pour examiner la situation des exploitations sous l'angle des difficultés financières.

Si l'on doit parler de surendettement, on n'abordera cette question que par rapport aux capacités de remboursement dégagées par le revenu. En revanche, on n'entendra pas par là que des exploitations aient pu devenir suréquipées par le biais d'un endettement bon marché.

4.1. LES REVERS DE L'ENDETTEMENT

4.1.1. Les retards de paiement d'annuités

Si les exploitations d'un département comme le Cantal ne sont pas concernées par ce problème, on le rencontre plus ou moins fréquemment ailleurs : dans les Côtes-du-Nord par exemple, 10 % des exploitations environ sont en retard pour le paiement de leurs annuités auprès du CAM [38].

Dans l'Allier, ces exploitations, peu nombreuses, sont de dimensions très élevées par rapport à la moyenne ; dans la Creuse et les Côtes-du-Nord, elles restent de dimensions supérieures à la moyenne des endettées. Dans tous ces cas, l'endettement LMT, mais également CT, est nettement plus élevé pour les exploitations avec retard (tableau 25).

Tableau 25. **Caractéristiques des exploitations qui ont un retard d'annuités auprès du CAM en 1980**

	Exploitations	Effectif	Dimension économique	Encours en milliers de francs	
				LMT	CT[a]
Allier	Avec retard d'annuités....	208[b]	31 800	395	68
	Ensemble des endettées ...	6 816	14 700	162	7
Côtes-du-Nord	Avec retard d'annuités....	1 984[c]	18 200	216	19
	Ensemble des endettées ...	16 728	14 000	137	9
Creuse	Avec retard d'annuités....	512	12 700	187	5
	Ensemble des endettées ...	5 288	10 600	95	3

[a] Auprès du CAM uniquement.
[b] Effectif faible à interpréter avec prudence.
[c] Effectif élevé par rapport aux statistiques communiquées par la Caisse Régionale des Côtes-du-Nord (1 500 exploitations).

[37] Tel qu'il est défini ici, le revenu disponible permet à l'exploitant de faire vivre sa famille et d'assurer un autofinancement net.

[38] Seuls les retards d'annuités d'un mois et plus sont pris en compte.

Tableau 26.
Dimension économique des exploitations qui ont un retard d'annuités auprès du CAM (en %), en 1980[a]

Cette situation recouvre une réelle dispersion. Comparons, dans les Côtes-du-Nord et la Creuse, la répartition par classe de MBS des exploitations avec retard d'annuités et celle de l'ensemble des endettées. On constate alors que, si les exploitations de 12 000 UCE et plus sont fortement représentées, les petites exploitations connaissent, elles aussi, des difficultés (tableau 26).

Exploitations \ Dimension économique		De 2 000 à 5 000	De 5 000 à 12 000	De 12 000 à 25 000	25 000 et plus	Ensemble
Côtes-du-Nord	Avec retard d'annuités	x	38	32	22	100
	Ensemble des endettées	x	45	36	20	100
Creuse	Avec retard d'annuités	28	19	50	x	100
	Ensemble des endettées	17	47	30	x	100

[a] Les valeurs non significatives sont notées x.

Complétons cette analyse par l'examen des encours moyens. Dans la Creuse, les exploitations avec retard d'annuités sont toujours beaucoup plus endettées que la moyenne de leur classe, notamment pour les plus petites exploitations.

Dans les Côtes-du-Nord, sur l'ensemble de la population, les encours moyens LMT auprès du CAM sont d'un niveau beaucoup plus élevé pour les exploitations avec retard d'annuités, mais on observe surtout un volume de dettes auprès des coopératives supérieur à la moyenne, notamment pour les endettements à plus de six mois. L'examen de la situation par classe de MBS montre que ce recours plus important aux financements coopératifs concerne davantage les petites exploitations ou les très grandes. On note même que, dans ce dernier groupe, l'encours à LMT des exploitations avec retard d'annuités, est inférieur à celui de l'ensemble des endettées, l'endettement auprès des coopératives atteignant, lui, des valeurs très élevées (tableau 27). Ce groupe correspond à des aviculteurs et à des exploitants de système mixte « bovins-hors sol ».

Tableau 27.
Encours des exploitations qui ont un retard d'annuité, selon la dimension économique en 1980[a] (en milliers de francs)

Encours des exploitations \ Dimension économique		De 2 000 à 5 000	De 5 000 à 12 000	De 12 000 à 25 000	25 000 et plus	Ensemble
Côtes-du-Nord						
1) LMT	Avec retard d'annuités	x	69	390	275	216
	Ensemble des endettées	x	65	198	324	137
2) Dettes auprès des coopératives[b]	Avec retard d'annuités	x	4	25 (13)	198 (57)	54 (18)
	Ensemble des endettées	x	1	12 (7)	61 (16)	11 (4)
Creuse						
LMT	Avec retard d'annuités	97	77	217	x	187
	Ensemble des endettées	32	58	130	x	95

[a] Les valeurs non significatives sont notées x.
[b] Entre parenthèses : dont dettes à plus de six mois.

On voit apparaître ainsi deux types de situations de crise concernant :
— des exploitations importantes fortement endettées, parfois avec des formes d'endettement particulières que l'on retrouvera par la suite ;
— des exploitations de moindre dimension.

4.1.2. Les autres indicateurs de difficulté

Divers groupes ont réalisé des prêts que l'on peut appréhender comme ayant pour fonction principale, officiellement ou non, d'aider à dégager un revenu monétaire (les prêts « calamités », les prêts de consolidation, les dettes à plus de six mois auprès des coopératives).

4.1.2.1. Les prêts calamités

De 1976 à 1979, un nombre important d'exploitations endettées n'a pas eu recours à ces types de prêts : 38 % dans les Côtes-du-Nord et 53 % dans la Creuse pour prendre les deux cas extrêmes (tableau 28).

Tableau 28. **Proportion d'exploitations qui ont réalisé au moins un prêt « calamités » de 1976 à 1979**

Départements	Effectif	Pourcentage[a]
Allier	4 016	59
Cantal	2 984	48
Côtes-du-Nord	10 392	62
Creuse	2 472	47

[a] Ensemble des endettées en 1980 = 100.

Les exploitations ayant réalisé des prêts calamités sur 1976-1979 sont toujours de dimension supérieure à la moyenne de celles qui n'ont pas eu accès à ces prêts tout en réalisant d'autres prêts sur la période.

Leur encours LMT est nettement plus élevé, sauf pour le Cantal, et leur encours CT est partout plus fort, ce qui peut être mis en relation avec des problèmes de trésorerie dans ces exploitations (tableau 29).

Tableau 29. **Caractéristiques des exploitations endettées, selon leur accès aux prêts « calamités » de 1976 à 1979 (valeur de l'encours 1980 en milliers de francs)**

	Exploitations	Dimension économique	Encours	
			LMT	CT[a]
Allier	Avec réalisation de prêt calamité	16 300	178	10
	Sans réalisation de prêt calamité	12 800	131	—
Cantal	Avec réalisation de prêt calamité	12 100	89	8
	Sans réalisation de prêt calamité	10 900	123	2
Côtes-du-Nord	Avec réalisation de prêt calamité	15 300	155	11
	Sans réalisation de prêt calamité	12 200	111	4
Creuse	Avec réalisation de prêt calamité	11 600	120	5
	Sans réalisation de prêt calamité	10 400	101	2

[a] Auprès du CAM.

4.1.2.2. Les prêts de consolidation [39]

Ces prêts ont été mis en place à l'occasion de la multiplication des cas difficiles en France. Nous avons analysé, dans le département des Côtes-du-Nord, la situation des bénéficiaires des premières mesures de consoli-

[39] Les mesures de consolidation étudiées ici sont antérieures à la procédure d'aide aux agriculteurs en difficulté, décidée en septembre 1981 par le ministère de l'Agriculture.

dation. Il s'agit exclusivement d'exploitations de grande dimension, dont l'encours est nettement plus élevé que celui de la moyenne des endettées (tableau 30).

Tableau 30. **Caractéristiques en 1980 des exploitations des Côtes-du-Nord qui ont réalisé un prêt de consolidation ou sont endettées à plus de six mois auprès des coopératives (encours en milliers de francs)**

4.1.2.3. Les dettes de plus de six mois auprès des coopératives

Dans de rares cas, concernant moins de 10 % des endettés, les coopératives se substituent au CAM pour prêter au-delà du simple « crédit de culture » [40]. Nous saisissons cette situation par la présence de dettes de plus de six mois auprès des coopératives, là encore dans le seul département des Côtes-du-Nord. Il s'agit aussi d'exploitations de grande dimension fortement endettées (tableau 30).

Exploitations	Effectif	Dimension économique	Types d'endettement			
			Encours LMT	Encours CT auprès du CAM	Dettes coopératives	
Avec prêt de consolidation	328	22 100	402	32	45	(9)[a]
Avec dettes coopérative de plus de six mois	1 096	25 000	268	33	121	(64)

[a] Entre parenthèses : dont plus de six mois.

4.1.3. Le cumul des indicateurs de difficultés

Les diverses populations d'exploitations dégagées par l'analyse des principaux indicateurs de crise liés à l'endettement se recoupent pour une bonne part. Examinons ainsi, dans les Côtes-du-Nord, deux groupes qui cumulent deux de ces indicateurs. Le premier est composé d'exploitations ayant à la fois des retards d'annuités auprès du CAM et des dettes de plus de six mois auprès des coopératives. Les exploitations du second groupe ajoutent à des dettes de plus de six mois auprès des coopératives une utilisation, à plus de 80 %, de l'ouverture de crédit en compte courant. Dans les deux cas, il s'agit d'exploitations de grande dimension et à endettement élevé. Dans le second cas, elles se concentrent dans les activités hors-sol.

4.2. LES DIFFICULTÉS À VIVRE

Dans des travaux complémentaires de ceux qui ont été exposés jusqu'ici, on a pu intégrer les revenus des exploitations : ils concernent des traitements particuliers du RICA [41] ou bien l'étude d'exploitations bénéficiaires de deux types de dispositions particulières : la Dotation aux jeunes agriculteurs (DJA), les Plans de développement [42]. Leurs résultats permettent d'approcher le revenu dont l'exploitant peut effectivement disposer en utilisant la notion de revenu disponible (voir encart du § 4).

En moyenne, on ne fait pas apparaître de situation difficile si l'on ne considère que le niveau d'encours des exploitations. Ainsi, dans le classement

[40] Le CAM a souvent été amené à consolider les coopératives ayant procédé ainsi. C'est une des raisons qui ont poussé le Crédit Agricole à revendiquer une plus grande transparence des diverses sources d'endettement contractées par les exploitations agricoles.

[41] J.P. Bompard, J.P. Girard et G. Postel-Vinay, *Economie Rurale* n° 149 ; D. Aubert et al., *Endettement et revenu ;* A. Blogowski et al., Endettement et revenu disponible...

[42] D. Aubert et al., *Le crédit dans une situation de crise.*

des exploitations de l'échantillon I du RICA en 1979 [43], on ne relève aucun groupe en situation précaire pour autant que l'on entende par là un groupe au revenu disponible très bas, même si la part de l'annuité par rapport au revenu brut avant annuité s'élève avec l'encours. A ce stade de l'analyse, on peut dire que l'endettement s'adapte au revenu disponible (tableau 31).

A l'inverse, si l'on classe ces exploitations selon leur dimension économique, le revenu s'accroît en fonction de la taille, qu'il s'agisse du résultat brut d'exploitation (RBE) ou du revenu disponible. Les exploitations de petite

Tableau 31. **Résultats économiques des exploitations endettées du RICA, selon leur endettement. Sous-échantillon I. Année 1979 (en milliers de francs)**

Résultats économiques	Classes d'encours LMT[a]			
	1 à 100	100 à 200	200 à 500	500 et plus
Revenu brut d'exploitation[b] avant annuité[c]	86	110	122	156
Frais financiers	4	11	20	39
Remboursement en capital	10	22	33	46
Revenu disponible (après annuité)[c]	73	78	69	70
Annuité[c]/Revenu brut d'exploitation avant annuité (en %)	16	30	43	55

[a] Emprunts dont la durée de remboursement est, à l'origine, supérieure à un an.

[b] Le revenu brut d'exploitation ici calculé est net de cotisations sociales et hors variation de stocks d'animaux.

[c] Annuité = frais financiers de l'ensemble des emprunts + remboursement du capital sur emprunt à long terme et moyen terme.

(Notes valables pour les tableaux 32 et 33).

Source : cf. BLOGOWSKI et al., *Endettement et revenu disponible.*

Tableau 32. **Résultats économiques des exploitations endettées du RICA, selon leur taille économique. Sous-échantillon I. Année 1979 (en milliers de francs)**

Résultats économiques	Taille des exploitations en « équivalent hectare de blé »[a]			
	Moins de 20 ehb	De 20 à 50 ehb	De 50 à 100 ehb	100 ehb et plus
Revenu brut d'exploitation[b] avant annuité[c]	24	61	118	215
Frais financiers	3	6	11	17
Remboursement en capital	8	11	21	32
Revenu disponible (après annuité)[c]	13	44	86	166
Annuité[c]/Revenu brut d'exploitation avant annuité (en %)	45	28	27	23

[a] Taille économique mesurée par la production effective de l'exploitation et exprimée en nombre d'hectares de blé permettant d'atteindre ce niveau de production.
La production moyenne d'un hectare de blé étant estimée à 4 100 F en 1979, on a donc : Taille « ehb » = production en francs/4 100 F.

[b] et [c] Voir notes du tableau 31.

Source : cf. BLOGOWSKI et al., *Endettement et revenu disponible.*

[43] Exploitations dont les chefs tiennent volontairement une comptabilité de gestion, par opposition à ceux de l'échantillon III, qui perçoivent une aide pour cela.

dimension obtiennent un revenu disponible particulièrement bas indiquant une réelle crise de revenu. Leur production est peu importante et ne leur permet pas de dégager un revenu monétaire décent, d'autant que celui-ci se trouve grevé par les remboursements d'annuités, si limités soient-ils (tableau 32).

En croisant les critères de dimension économique et d'encours, des revenus disponibles faibles apparaissent pour les exploitations de dimension économique moyenne lorsque leur endettement est élevé. En revanche, les plus grandes exploitations obtiennent des revenus disponibles élevés même quand leur endettement est très important (tableau 33).

Tableau 33.
Résultats économiques des exploitations endettées du RICA, selon leur taille économique et leur niveau d'endettement. Sous-échantillon I. Année 1979 (en milliers de francs)

Taille économique × niveau d'encours LMT[a]	Frais financiers	Remboursement en capital	Revenu disponible[b] (après annuité)	Annuité/revenu brut d'exploitation avant annuité (en %)
Moins de 20 ehb				
1 à 100	2	6	17	33
100 à 200	7	15	— 8	156
De 20 à 50 ehb				
1 à 100	3	9	50	19
100 à 200	9	16	34	43
200 à 500	17	23	24	62
500 et plus	34	30	— 34	210[c]
De 50 à 100 ehb				
1 à 100	5	13	107	14
100 à 200	11	23	80	30
200 à 500	20	33	61	46
500 et plus	37	43	23	77
100 ehb et plus				
1 à 100	6	16	218	9
100 à 200	13	29	165	21
200 à 500	23	43	127	34
500 et plus	44	47	153	37

[a] Critères de classement des exploitations définis dans les tableaux 31 et 32.
[b] Voir notes [b] et [c] du tableau 31.
[c] Seulement 9 exploitations dans l'échantillon.
Source : cf. BLOGOWSKI et al., *Endettement et revenu disponible.*

Dans le cas des populations-cibles de la politique agricole (PSM, DJA), ces difficultés sont plus fréquentes. Souvent davantage endettées que les autres exploitations à dimension économique comparable, elles connaissent, pour une fraction importante, des problèmes pour vivre avec des revenus disponibles moyens inférieurs et des situations financières plus souvent fragiles.

Mais ces situations — pour graves qu'elles soient — ne concernent qu'une partie de ces populations alors que les situations précaires, relevées pour les exploitations professionnelles de petite dimension, touchent des groupes beaucoup plus larges. Les difficultés à vivre en agriculture sont principalement le fait de ces petites exploitations.

CONCLUSION

La période étudiée est marquée par le très fort développement des instruments de crédit mis en place de manière cumulative depuis les lois d'orientation. Pour l'essentiel, ceux-ci n'ont pas été modifiés depuis l'apparition de la crise du revenu [44].

Le premier enseignement à tirer est qu'il existe une forte adéquation entre les objectifs de la politique agricole et la distribution des crédits aux exploitations : accroissement de la production potentielle des exploitations bénéficiaires de prêts de « modernisation » (PSE, PSM), renforcement d'un groupe de plus en plus restreint d'exploitations à forte capacité de production, distribution des prêts fonciers principalement dans ce dernier groupe. Le renforcement de la production se fait autour de quelques pôles spécialisés, l'installation des jeunes s'inscrivant dans ce mouvement. Simultanément, on enregistre une régression des effectifs des exploitations endettées et orientées vers les systèmes fortement diversifiés.

Ces phénomènes sont d'autant plus significatifs que les objectifs de développement de production sont clairement marqués dans les départements étudiés.

Constater cette adéquation globale entre les objectifs d'une politique et la distribution du crédit ne doit pas amener à ignorer des zones d'indétermination [45]. Ainsi, dans un département de montagne comme le Cantal, les exploitations réalisant des PSE, tout en étant de plus grande dimension que les autres exploitations endettées, ne connaissent aucune évolution structurelle au cours de la décennie étudiée. Il en va de même, on l'a vu, des producteurs de viande bovine bénéficiaires de PSM dans l'Allier, de certains bénéficiaires de prêts fonciers dans la Sarthe et le Cantal, ou, toujours dans le Cantal, de nouveaux installés succédant, à partir de 1976, à des exploitations pas ou peu endettées.

Dans ce cadre général, quelles modifications sont apparues depuis que la crise frappe le revenu agricole ? Les données que nous possédons permettent de cerner les effets possibles de la crise sur la production. Selon les départements, les résultats diffèrent. Dans un département comme les Côtes-du-Nord, fortement engagé dans un processus d'accroissement de la production, on n'enregistre aucun infléchissement du rythme de progression. Par contre, dans les autres départements, caractérisés par des systèmes de production plus extensifs, il y a généralement ralentissement du rythme d'accroissement de la production potentielle.

Dans ce climat de crise, on enregistre des dérapages : endettement de production dans des secteurs jugés jusqu'ici excédentaires comme le lait [46], endettement ayant pour principale fonction de couvrir des revenus monétaires insuffisants. Ces glissements peuvent trouver bien des explications : avantage pour l'institution bancaire à prêter aux agriculteurs avec garantie de l'Etat (cf. les prêts « calamités »), absence de planification en matière de production agricole, intérêt corporatiste de certains groupes d'agriculteurs, possibi-

---

[44] Les réformes entreprises après 1978 (réforme foncière, réforme des prêts calamités, etc.) ont veillé à éliminer de l'accès à une forte bonification les exploitations qui pouvaient s'en passer.

[45] Les résultats concernant un département de grandes cultures comme l'Oise, montrent que la distribution des prêts, et en particulier des prêts bonifiés, n'est que très faiblement liée à une transformation des structures de production. Dans ce département, la majorité des prêts (foncier, JA et une partie des prêts MTO) est utilisée pour des transferts de patrimoine sans que la distribution du crédit soit en rapport avec des objectifs structurels ou des objectifs d'orientation de la production.

[46] En ce sens on pourrait parler, d'un point de vue social, de surendettement.

lité de détournement de la vocation des PSM, concurrence et donc non transparence dans le système de fourniture de crédits aux agriculteurs (CAM - coopératives).

L'accroissement de production qu'a connu l'agriculture pendant les dix dernières années s'est déroulé dans une situation d'inégalité permanente quant à la distribution du crédit : un petit nombre d'exploitations concentre un pourcentage élevé de l'encours. Elles appartiennent le plus souvent aux classes de grande dimension économique. Si, aujourd'hui, elles comptent des groupes d'exploitations en diffficulté, c'est principalement parmi les exploitations professionnelles non endettées ou peu endettées que se localisent, sur des dimensions économiques faibles, les exploitations qui ont les revenus les plus bas ou qui disparaîtront.

ALLIER

Tableau 34.1 - **Répartition des exploitations, de la MBS globale et de l'encours LMT selon la classe d'encours LMT en 1980 (en milliers de francs)**

Classes d'encours	0	De 0 à 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble des exploitations	Exploitations endettées seulement
Nombre d'exploitations	5 200	2 624	1 264	1 408	880	640	12 016	6 816
% de l'ensemble	43	22	10	12	7	5	100	—
% des endettées	—	38	19	21	13	9	—	100
MBS globale 79/80 (10^6 UCE)	24,6	20,3	19,0	21,8	19,5	19,3	124,5	
% de la MBS globale	20	16	15	17	16	16	100	
MBS moyenne par exploitation (UCE)	4 740	7 729	15 039	15 458	22 165	30 192	12 408	
Valeur de l'encours LMT global	0	51 600	96 200	203 800	286 000	464 300		1 101 900
% de l'encours LMT global		5	9	18	26	42		100

Tableau 35.1. **Répartition (effectifs) des exploitations endettées selon leur dimension économique et leur encours LMT en 1980**

Dimension économique \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
< 5 000	768	64	64	0	0	896
5 - 12 000	1 552	384	576	64	32	2 608
12 - 25 000	304	624	608	576	224	2 336
⩾ 25 000	0	192	160	240	384	976
Ensemble	2 624	1 264	1 408	880	640	6 816

a - 1970

Tableau 36.1. **Exploitations endettées Répartition de l'encours LMT par classe d'encours LMT, selon le degré de bonification (en %)**

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	200 et plus	Ensemble
% des exploitations	73	11	10	6	100
Surbonifié	53 / *24*	46 / *13*	61 / *30*	66 / *33*	58 / *100*
Bonifié	35 / *27*	44 / *21*	29 / *25*	31 / *27*	34 / *100*
Non bonifié	0 / *0*	0 / *0*	0 / *0*	1 / *100*	ε / *100*
Plafonné	11 / *36*	10 / *21*	10 / *36*	2 / *7*	8 / *100*
Ensemble	100 / *26*	100 / *16*	100 / *29*	100 / *29*	100 / *100*

b - 1980

Types de prêts / Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
% des exploitations	38	19	21	13	9	100
Surbonifié	55 / *5*	54 / *8*	67 / *22*	64 / *29*	49 / *36*	57 / *100*
Bonifié	33 / *7*	27 / *10*	18 / *15*	27 / *31*	20 / *37*	23 / *100*
Non bonifié	0 / *0*	8 / *5*	5 / *6*	8 / *15*	25 / *74*	14 / *100*
Plafonné	12 / *9*	11 / *16*	10 / *29*	1 / *3*	6 / *43*	6 / *100*
Ensemble	100 / *5*	100 / *9*	100 / *18*	100 / *26*	100 / *42*	100 / *100*

Tableau 37.1.
Exploitations endettées
Répartition
de l'encours LMT
selon l'objet du prêt
et la classe d'encours LMT
en 1980 (en %)

Objet des prêts / Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
Foncier	5	27	35	39	54	42
Habitat	23	18	16	4	10	11
Calamités	21	12	8	8	5	7
JA	3	7	4	10	5	6
P S E	25	15	25	14	8	14
P S M	0	0	0	13	3	5
Autres	23	21	12	12	15	15
Ensemble	100	100	100	100	100	100

CANTAL

Tableau 34.2 - **Répartition des exploitations, de la MBS globale et de l'encours LMT selon la classe d'encours LMT en 1980 (en milliers de francs)**

Classes d'encours	0	De 0 à 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble des exploitations	Exploitations endettées seulement
Nombre d'exploitations	3 136	2 872	1 104	1 488	616	96	9 312	6 176
% de l'ensemble	34	31	12	16	7	1	100	—
% des endettées	—	46	18	24	10	2	—	100
MBS globale 79/80 (10^6 UCE)	16,2	28,7	10,0	21,9	9,6	1,6	88,2	71,9
% de la MBS globale	18	33	11	25	11	2	100	
MBS moyenne par exploitation (UCE)	5 195	10 021	9 116	14 734	15 583	16 767	9 479	11 655
Valeur de l'encours LMT global	0	60 660	83 350	202 990	186 390	57 770	—	591 160
% de l'encours LMT global		10	14	34	32	10		100

Tableau 35.2. **Répartition (effectifs) des exploitations endettées selon leur dimension économique et leur encours LMT en 1980**

Dimension économique \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
< 5 000	784	320	32	0	0	1 136
5 - 12 000	1 232	416	496	208	48	2 400
12 - 25 000	744	352	848	384	16	2 344
⩾ 25 000	112	16	112	24	32	296
Ensemble	2 872	1 104	1 488	616	96	6 176

a - 1970

Tableau 36.2. **Exploitations endettées Répartition de l'encours LMT par classe d'encours LMT, selon le degré de bonification (en %)**

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	200 et plus	Ensemble
% des exploitations	85	9	5	1	100
Surbonifié	62 / *47*	58 / *19*	77 / *24*	94 / *10*	66 / *100*
Bonifié	35 / *61*	29 / *21*	22 / *16*	6 / *2*	29 / *100*
Non bonifié	0	0	0	0	0
Plafonné	3 / *38*	13 / *60*	1 / *2*	0	5 / *100*
Ensemble	100 / *50*	100 / *22*	100 / *21*	100 / *7*	100 / *100*

b - 1980

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
% des exploitations	46	18	24	10	2	100
Surbonifié	73 / *10*	44 / *9*	76 / *36*	76 / *33*	84 / *12*	72 / *100*
Bonifié	17 / *9*	37 / *27*	17 / *31*	15 / *25*	16 / *8*	20 / *100*
Non bonifié	2 / *4*	11 / *34*	2 / *17*	6 / *45*	0 / *0*	4 / *100*
Plafonné	8 / *20*	8 / *26*	5 / *36*	3 / *18*	0 / *0*	4 / *100*
Ensemble	100 / *10*	100 / *14*	100 / *34*	100 / *32*	100 / *10*	100 / *100*

Tableau 37.2.
Exploitations endettées
Répartition
de l'encours LMT
selon l'objet du prêt
et la classe d'encours LMT
en 1980 (en %)

Objet des prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
Foncier	20	5	20	27	27	21
Habitat	14	46	14	12	1	17
Calamités	29	9	11	5	1	9
JA	12	7	17	20	5	14
P S E	11	23	21	13	1	16
P S M	0	0	3	20	55	13
Autres	14	10	14	3	10	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100

CÔTES-DU-NORD

Tableau 34.3 - **Répartition des exploitations, de la MBS globale et de l'encours LMT selon la classe d'encours LMT en 1980 (en milliers de francs)**

Classes d'encours	0	De 0 à 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble des exploitations	Exploitations endettées seulement
Nombre d'exploitations	10 152	6 568	3 136	3 080	3 376	568	26 880	16 728
% de l'ensemble	38	24	12	11	13	2	100	—
% des endettées	0	39	19	18	20	3	—	100
MBS globale 79/80 (10⁶ UCE)	46,5	49,0	37,9	47,6	71,0	19,1	281,1	
% de la MBS globale	17	17	13	17	25	7	100	
MBS moyenne par exploitation (UCE)	4 583	7 460	12 098	15 453	21 030	33 698	10 459	
Valeur de l'encours LMT global	0	144 500	231 500	455 300	1 070 200	386 800		2 288 200
% de l'encours LMT global		6	10	20	47	17		100

Tableau 35.3. **Répartition (effectifs) des exploitations endettées selon leur dimension économique et leur encours LMT en 1980**

Dimension économique \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
< 5 000	840	472	120	0	0	1 432
5 - 12 000	4 552	1 432	1 256	368	0	7 608
12 - 25 000	1 144	1 080	1 400	2 144	320	6 088
⩾ 25 000	32	152	304	864	248	1 600
Ensemble	6 568	3 136	3 080	3 376	568	16 728

a - 1970

Tableau 36.3. **Exploitations endettées Répartition de l'encours LMT par classe d'encours LMT, selon le degré de bonification (en %)**

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	200 et plus	Ensemble
% des exploitations	82	13	4	1	100
Surbonifié	46 / *33*	60 / *31*	76 / *21*	82 / *15*	59 / *100*
Bonifié	27 / *52*	23 / *30*	15 / *11*	15 / *7*	23 / *100*
Non bonifié	ε / *29*	1 / *71*	—	0	ε / *100*
Plafonné	27 / *64*	16 / *27*	9 / *7*	3 / *2*	18 / *100*
Ensemble	100 / *43*	100 / *30*	100 / *16*	100 / *11*	100 / *100*

b - 1980

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
% des exploitations	39	19	18	20	3	100
Surbonifié	60 / *7*	38 / *7*	55 / *20*	53 / *46*	63 / *20*	54 / *100*
Bonifié	22 / *6*	26 / *11*	23 / *20*	25 / *52*	15 / *11*	23 / *100*
Non bonifié	1 / *1*	11 / *10*	6 / *10*	13 / *55*	16 / *24*	11 / *100*
Plafonné	17 / *9*	25 / *22*	16 / *26*	9 / *35*	6 / *8*	12 / *100*
Ensemble	100 / *6*	100 / *10*	100 / *20*	100 / *47*	100 / *17*	100 / *100*

Tableau 37.3.
Exploitations endettées
Répartition
de l'encours LMT
selon l'objet du prêt
et la classe d'encours LMT
en 1980 (en %)

Objet des prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
Foncier	31	25	29	18	25	23
Habitat	19	29	15	28	16	23
Calamités	24	11	9	3	4	6
JA	4	4	15	12	14	12
P S E	4	6	9	11	13	10
P S M	0	0	0	13	18	9
Autres	18	25	23	15	10	17
Ensemble	100	100	100	100	100	100

CREUSE

Tableau 34.4 - **Répartition des exploitations, de la MBS globale et de l'encours LMT selon la classe d'encours LMT en 1980 (en milliers de francs)**

Classes d'encours	0	De 0 à 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble des exploitations	Exploitations endettées seulement
Nombre d'exploitations	5 280	2 872	1 000	672	632	112	10 568	5 288
% de l'ensemble	50	27	9	6	6	1	100	—
% des endettées	—	54	19	13	12	2	—	100
MBS globale 79/80 (10^6 UCE)	24,8	22,7	11,1	8,4	9,4	4,1	80,7	—
% de la MBS globale	31	28	14	10	12	5	100	—
MBS moyenne par exploitation (UCE)	4 697	7 914	11 126	12 619	14 900	36 900	7 640	
Valeur de l'encours LMT global	0	56 000	71 400	91 400	171 100	114 200	—	504 300
% de l'encours LMT global		11	14	18	34	23	—	100

Tableau 35.4. **Répartition (effectifs) des exploitations endettées selon leur dimension économique et leur encours LMT en 1980**

Dimension économique \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
< 5 000	816	128	0	32	0	976
5 - 12 000	1 528	496	320	144	0	2 488
12 - 25 000	464	360	336	384	32	1 576
⩾ 25 000	64	16	16	72	80	248
Ensemble	2 872	1 000	672	632	112	5 288

a - 1970

Tableau 36.4. **Exploitations endettées Répartition de l'encours LMT par classe d'encours LMT, selon le degré de bonification (en %)**

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	200 et plus	Ensemble
% des exploitations	90	6	3	1	100
Surbonifié	56 / *51*	71 / *20*	58 / *14*	87 / *15*	62 / *100*
Bonifié	34 / *60*	26 / *15*	42 / *20*	13 / *5*	32 / *100*
Non bonifié	0 /	0 /	0 /	0 /	0 /
Plafonné	10 / *92*	3 / *8*	0 / —	0 / —	6 / *100*
Ensemble	100 / *56*	100 / *18*	100 / *15*	100 / *11*	100 / *100*

Types de prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
% des exploitations	54	19	13	12	2	100
Surbonifié	78 / *12*	73 / *14*	69 / *17*	78 / *37*	62 / *20*	72 / *100*
Bonifié	21 / *11*	26 / *17*	28 / *23*	18 / *27*	22 / *22*	22 / *100*
Non bonifié	0 / *0*	E / *1*	3 / *10*	4 / *23*	16 / *66*	6 / *100*
Plafonné	1 / *52*	1 / *48*	0 / *0*	0 / *0*	0 / *0*	E / *100*
Ensemble	100 / *11*	100 / *14*	100 / *18*	100 / *34*	100 / *23*	100 / *100*

b - 1980

Tableau 37.4.
Exploitations endettées
Répartition
de l'encours LMT
selon l'objet du prêt
et la classe d'encours LMT
en 1980 (en %)

Objet des prêts \ Classes d'encours	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 200	De 200 à 500	500 et plus	Ensemble
Foncier	27	22	22	21	48	29
Habitat	11	7	14	7	10	9
Calamités	25	15	8	5	5	9
JA	7	13	17	22	9	15
P S E	19	16	19	10	8	13
P S M	0	0	5	31	15	15
Autres	11	22	15	4	5	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100